



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance spéciale publique du Conseil Municipal de Chichester tenue le 14 décembre 2020 à 19h00 au bureau municipal à Chapeau afin d'adopter les dépenses et revenus pour le budget municipal 2021.

À laquelle étaient présents son Honneur le Maire Donald Gagnon et les Conseillers Neil Maloney, Jacques Fleury, Dustin Denault et Louis Schryer.

Les conseillers Chrissy Payne et Corey Bissonnette sont absents.

La Directrice générale, Alicia Jones, est aussi présente.

1. **Ouverture de la séance**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. **Conflit d'intérêt**

Aucun.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

150-20/12

Proposé par Louis Schryer d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.
Adopté

4. **Présentation du budget**

Le maire Donald Gagnon lit et explique le budget.

DÉPENSES

Administration	240 334
Sécurité publique	110 373
Transport	228 552
Santé & Environnement	108 914
Aménagement	44 279
Loisirs	14 400
Frais de financement	7 000
Dépenses capitales	299 500

TOTAL 1 053 352

REVENUS

Taxes Foncières	337 519
Services	127 104
Subvention en lieu de taxes	46 675
Transferts	448 171
Autres Services	14 700
Intérêts	6 700
Autres Revenus	44 500
Appropriation du surplus	27 983

TOTAL 1 053 352



No de résolution
ou annotation

5. **Questions par les membres du conseil**

Aucune.

6. **Adoption du budget**

151-20/12

Proposé par Louis Schryer et résolu à l'unanimité que les dépenses totales pour le budget 2021 soit au montant de 1 053 352 \$ et que la taxe foncière soit fixée à 0.76¢/100\$ d'évaluation et que la taxe de service pour les services de sécurité incendie demeure à \$185, que la taxe de service pour la gestion des matières résiduelles demeure à \$199 et, finalement, que le taux d'intérêt soit de 13% et le taux de pénalité soit de 5%, pour un taux combiné de 18%.

Adopté par unanimité

7. **Questions et commentaires du public**

Aucune.

8. **Clôture de la séance**


152-20/12

Proposé par le Neil Maloney que la séance extraordinaire pour le budget 2021 soit levée à 19h20.

Adopté



Directrice Générale



Maire

Je, Donald Gagnon, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version